



18^{ÈME} SESSION DE L'EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL
Genève, du 27 Janvier au 07 Février 2014

**PASSAGE DE LA SLOVAQUIE A L'EPU
GENEVE, LE 03 FEVRIER 2014**

DECLARATION DE LA DELEGATION IVOIRIENNE

ORATEUR:

Monsieur le Président,

Ma délégation accueille chaleureusement la délégation de la Slovaquie et lui adresse ses remerciements pour la présentation détaillée de son second rapport à l'Examen Périodique Universel.

La Côte d'Ivoire félicite ce pays pour les efforts consentis en vue de la mise en œuvre des recommandations issues du premier passage à l'Examen Périodique Universel.

Monsieur le Président,

La délégation ivoirienne note avec satisfaction les réformes envisagées aux niveaux administratifs et institutionnels afin de garantir l'Etat de droit ; ainsi que le dialogue permanent entamé avec la société civile.

Ma délégation note également le renforcement des lois visant la protection des minorités nationales, la lutte contre la discrimination dont la pénalisation de la discrimination raciale et l'extrémisme, les dispositions concernant le droit d'asile, ainsi que les actions visant l'intégration et l'assurance de meilleures conditions de vie aux Roms.

Par ailleurs, la délégation ivoirienne salue les mesures visant la protection des victimes de violence familiale, la formation aux droits de l'homme fournie aux forces de l'ordre et dans le milieu scolaire.

Monsieur le Président,

Tout en relevant avec intérêt pour l'aide publique au développement octroyée par la Slovaquie à certains pays en voie de développement, ma délégation tient à saluer et à encourager les avancées enregistrées par ce pays depuis son passage au premier cycle de cet examen.

Toutefois, et dans l'optique de renforcer et capitaliser ces avancées, elle voudrait recommander à la Slovaquie ce qui suit :

- Renforcer les mesures visant à assumer l'égalité de genre, ainsi que celles visant à prévenir la violence à l'égard des femmes;
- Ratifier les instruments internationaux non encore ratifiés ;

Je vous remercie.